



Appel à candidature *Chef-fe de projet Lutte contre les déchets abandonnés*

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Classement du poste : A1

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master 2 / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : Poste situé au sein du Pôle Accueil du public et mobilisation citoyenne – missions en lien avec le Pôle Aménagement et travaux, le service communication, la Délégation à l'action territoriale

Principaux interlocuteurs externes : CITEO, Métropole Aix-Marseille Provence (AMP), collectivités locales (Villes de Marseille, Cassis et la Ciotat), propriétaires publics et privés du parc national, réseau associatif local (MerTerre, CPIE Côte Provençale, Zéro waste Marseille, 1 déchet par jour...), acteurs économiques locaux, commerçants et professionnels du tourisme

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 23/06/2024

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur

marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Le Pôle accueil du public et mobilisation citoyenne composé de 7 agents travaille sur les enjeux de régulation de la fréquentation et d'accueil du public. Son champ d'action concerne l'encadrement des usages et activités en cœur de parc, ainsi que l'éducation à l'environnement et la mobilisation citoyenne pour assurer la préservation durable des patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels.

3. Description du poste

Sa proximité avec la Ville et les volumes de fréquentation que connaît le Parc national des Calanques font de la lutte contre les déchets abandonnés une priorité forte sur le territoire.

En 2021, le Parc national a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les Déchets abandonnés lancé par Citeo, l'Association des Maires de France et l'Office Français de la Biodiversité. Celui-ci a notamment permis d'assurer : la réalisation d'un diagnostic territorial, le déploiement de la campagne écocitoyenne Pirates du plastique et l'animation de la démarche « Commerçants engagés ».

En 2023 un Forum Ouvert, impliquant la mobilisation des acteurs locaux (65 participants : institutionnels, entreprises, associations...) a permis de définir les contours **du Plan de lutte contre les déchets abandonnés dans les Calanques**.



Ce plan vise à prévenir et réduire les quantités de déchets et emballages abandonnés ou qui s'échouent dans les Calanques. Il a été présenté aux élus locaux en décembre 2023. Le parc national et CITEO ont signé une convention de partenariat jusqu'à fin 2025. En 2024 le Parc national a engagé officiellement la mise en œuvre de ce Plan de lutte qui mobilise une pluralité d'acteurs autour de cinq priorités :

- Prévention du geste d'abandon, sensibilisation et mobilisation des publics
- Aménagement et équipement du territoire pour capter les déchets
- Développement de l'écoresponsabilité pour les activités du territoire des Calanques
- Actions de réduction à la source
- Surveillance, alerte, et suivi

Pour piloter sa mise en œuvre, le Parc national des Calanques recrute un-e chef-fe de projet Lutte contre les déchets abandonnés de septembre 2024 à décembre 2025 (16 mois) qui sera placé sous la responsabilité de la Responsable du Pôle accueil du public et mobilisation citoyenne

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

- Piloter la mise en œuvre du Plan de Lutte contre les déchets abandonnés (PLDA) dans les Calanques,
- Contribuer à l'articuler avec le PLDA métropolitain (métropole AMP),
- Animer les instances de pilotage et de gouvernance du PLDA (COPIL PLDA Calanques, COPIL inter-PLDA, Cotech, animation des commissions, forum annuel...)
- Animer le réseau des ambassadeurs du PLDA,
- Assurer le suivi des conventions de financement (tableau de bord, reporting, rédactions des bilans),
- Développer de nouveaux partenariats financiers en lien avec les filières REP (Responsabilité élargie du producteur),
- Mettre en œuvre les actions inscrites dans le PLDA portées par le parc national : lancement des appels à projets, lancement et suivi des marchés...
- Soutenir les actions portées par les partenaires du parc national : préparation et suivi des conventions de partenariat,
- Coordonner les campagnes de communication de prévention des déchets abandonnés en avant saison et en lien avec les partenaires,
- Mettre en place l'évaluation du PLDA : coordonner le suivi des zones témoin, évaluer les résultats des actions mises en place

4. Conditions particulières d'exercice

Poste basé au siège du parc national / Déplacements dans tout le parc national.

Tickets restaurant / permis B demandé



5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Formation dans le domaine de l'environnement, du management environnemental, de l'ingénierie des déchets, de l'économie circulaire et de la transition écologique de niveau Master II
- Maîtrise des enjeux du développement de l'économie circulaire et de la lutte contre la pollution plastique
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et leurs compétences en matière de gestion des déchets

Savoir-faire :

- Maîtrise de la démarche projet
- Capacité à piloter des projets partenariaux et à coordonner
- Aisance relationnelle, qualité d'animateur-trice et pédagogie
- Bonne capacité rédactionnelle, esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique
- Rigueur et bonne organisation dans le travail
- Connaissance des procédures de marché public et de suivi financier

Savoir-être :

- Aptitude à travailler en équipe en collaboration avec de nombreux partenaires
- Curiosité, ouverture d'esprit, prise d'initiative

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature « ***Chef-fe de projet Lutte contre les déchets abandonnés*** ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.



*Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*

